



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22903
7 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 7 AOUT 1991, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AUTRICHE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la détérioration récente de la situation en Yougoslavie, qui donne lieu à de graves préoccupations dans toute la région.

A cet égard, l'Autriche se réserve le droit de demander des consultations officieuses entre les membres du Conseil de sécurité eu égard à l'évolution de la situation pour que le Conseil puisse adopter les mesures qu'il jugera appropriées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Thomas HAJNOCZI